

Mil'Ecole

Assemblée Générale constitutive

Salle du cirque du Foyer des jeunes de Falck

Jeudi 3 avril 2014

Compte-rendu

Ordre du jour :

- **Accueil des participants.**

La séance est ouverte à 19h20 en présence de 22 participants.
Lecture et approbation de l'ordre du jour.

- **Pourquoi créer une nouvelle association ?**

Une rapide explication est donnée sur la genèse de l'association issue d'une scission d'une ONG précédente (« Les Puisatiers », domiciliée en Meurthe et Moselle) dans un souci d'efficacité (regroupement des membres majoritairement domiciliés en Moselle) et pour des raisons de fond qui tiennent aussi à la conduite des actions d'aide au développement sur le terrain.

- **Le projet de charte de l'association et les projets envisagés à court et moyen termes.**

Lecture, commentaire et analyse d'un projet de charte de la nouvelle association (« Mil'Ecole »), *voir document en annexe*.

Le projet de Charte est adopté par l'Assemblée générale constitutive et devient ainsi la charte officielle de Mil'Ecole.

- **Statuts et règlement intérieur.**

L'Assemblée générale analyse, amende et valide à l'unanimité les projets de statuts et de règlement intérieur de l'association, et fixe les montants de l'adhésion à l'association, *voir documents en annexes*.

- **Election d'un comité de direction (ou bureau).**

L'assemblée générale constitutive procède à l'élection d'un premier comité de direction de 7 membres qui est donc investi, conformément aux statuts pour trois ans.

Présidente : Edith PICHARD
Vice-Président : Serge RAMON
Trésorier : Eric ROGER
Secrétaire : Dominique BOULANGER
Assesseur 1 : Alain CORDEL
Assesseur 2 : Sylvie LECHENE
Assesseur 3 : Pascal SALMON

- **Les priorités**

Le président du comité de direction, son secrétaire et son trésorier sont missionnés pour accomplir dans les délais les plus brefs les formalités validant l'existence de la nouvelle association : déclaration officielle de l'association, ouverture d'un compte bancaire, demande d'un numéro SIREN, demande de rescrit fiscal, campagne d'adhésion à l'association.

- **Un site internet et un logo en cours de fabrication.**

Il a été confié à la société « Digital Fix » la création d'un logo et l'architecture du futur site internet de l'association qui devrait voir le jour en mai 2014.

- **Les actions à mener dans un proche avenir et la collecte de fonds pour financer nos projets.**

Sur cette question, les projets envisagés sur la période 2014/2015 sont présentés : électrification solaire de trois salles du collège de BOLOGO, stage de formation envisagés pour des groupements de paysans sur OUORO, organisation sur place de visites d'expériences transférables de développement rural et de micro-crédits (voir détails dans la charte de l'association).

La collecte de fonds se fera par un appel à dons, mais aussi par diverses initiatives réalisées de façon autonome (un repas africain envisagé pour la rentrée 2014), ou en collaboration avec l'ESCALE, association de solidarité internationale du Lycée Félix Mayer ou le club Burkina du lycée CHOPIN.

- Quelques pistes pour un premier projet de budget sont présentées par le Trésorier nouvellement nommé de l'association.

- La séance est levée à 20h45

- Un pot de l'amitié scelle la naissance de la nouvelle association.